



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

**AVIS PUBLIC
PROJET DE RÉOLUTION DE PPCMOI
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
(PPCMOI) N° 2026-06 AU 4664, RUE TURGEON**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2026, le conseil municipal a adopté la première résolution du projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), qui consiste à autoriser, sous certaines conditions, à la propriété sise au 4664, rue Turgeon, portant l'identification cadastrale 6 485 555, la construction d'une habitation multilogement de douze logements, dans la zone R-22 et ce, contrairement au règlement de zonage 437, où la classe d'usage résidentielle R9+, n'est pas autorisé.

Cette résolution a été adoptée dans le cadre du Règlement 470 sur les projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble. Son objectif est:

- Permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de la classe d'usage R9+ dans la zone R-22 et ce, malgré l'annexe VI : Grille des usages et norme d'implantation par zone, du règlement de zonage n° 437, laquelle n'autorise pas ce groupe d'usage résidentiel ;
- Permettre que la cour avant soit occupée à 32.3% par les cases de stationnement et les allées de stationnement contrairement à l'article 48 du règlement de zonage qui stipule que la cour avant ne peut être occupée à plus de 30% par les stationnements pour les habitations de plus de 5 logements ;

Le tout aux conditions suivantes :

- Qu'une haie de cèdres soit implantée du côté gauche de la limite de la propriété afin d'assurer l'intimité entre les deux propriétés ;
- Que toute autre disposition soit conforme à la réglementation municipale en vigueur.

Ce projet de résolution de PPCMOI, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue le 5 octobre 2026 à 19h00, dans la salle municipale du 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de résolution de PPCMOI, les caractéristiques du projet, les conditions applicables à celui-ci, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'illustration des zones visées par ce projet de résolution, peut être consultée auprès du service de l'urbanisme, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, à compter de ce jour.

Saint-Cyrille-de-Wendover
Ce 15 septembre 2026

Carole Lemaire
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Articles 420 et 431 du Code Municipal)

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) N° 2026-06

Je soussigné, résidant à Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant 12 copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 3958.03.18) entre 13:00 et 18:00 heures, le 15 septembre 2026, soit :

Bureau municipal & Site Web de la municipalité

- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Nathalie & Bélanger)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – parc Gélase
- À l'aréna près des boîtes aux lettres – rue des Lupins
- À la bibliothèque

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour de septembre deux mille vingt-six (2026)

Signé :

Carole Lemaire

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim